

L'historique

Une parcelle tirée au sort

La parcelle de la Maison Orré est issue du démembrement, en 1827, du vaste «emplacement» des héritiers Le Bidan. D'une superficie de 1797m², elle forme le cinquième lot des huit terrains «d'emplacement» créés entre la rue Marius-Ary Leblond au nord, la rue Barquisseau à l'ouest, la rue Archambaud à l'est et la rue Lislet-Geoffroy au sud, perçue à l'occasion de ce partage. Hippolyte Le Bidan tire au sort le lot n°5 sur lequel il n'existe aucune construction. On peut donc lui attribuer avec certitude la création de la partie centrale de la maison et ses dépendances les plus anciennes bâties dans les années 1830. Les soeurs Orré, qui donneront leur nom à la maison y habiteront seulement à partir de 1939.

Une maison dans le plus pur style créole

Une clôture en fer forgé ferme «l'emplacement» sur la rue Barquisseau. Deux portails flanqués de piliers en basalte permettent d'accéder au jardin. Celui dans l'axe de la maison se situe en retrait par rapport à la rue, précédé de plusieurs marches en basalte taillé, modèle proche de l'enceinte de l'école Saint-Charles. Il est probable que la grille du portail soit de facture récente, ce qui n'est pas le cas du second portail en fonte de fer de la maison, plus monumental. Ce portail et ses piliers de basalte intriguent et semblent être un remploi venant d'un autre «emplacement» de la ville. Un grand jardin à la française, probablement une création du début du XX^{ème} siècle, se déploie entre le mur d'enceinte et la varangue respectant une symétrie parfaite de part et d'autre d'une allée centrale en carreaux de terre cuite. Vingt parterres, autrefois plantés de rosiers et bordés de tuiles mécaniques, encadrent deux bassins aux contours chantournés formant un dessin complexe, témoignage exceptionnel de l'art des jardins à la Réunion.

La façade masque un corps de logis beaucoup plus modeste à l'arrière. La vue latérale de cette maison est édifiante : la maison Orré constitue le pendant à Saint-Pierre de la maison Déramond, rue de Paris à Saint-Denis, partageant avec elle le principe de la façade écran. Cette façade date probablement des années 1940, à la suite de travaux d'agrandissements réalisés par la famille Orré. Une grande varangue sous comble occupe une partie du rez-de-chaussée, flanquée de deux cabinets. Elle est surmontée d'une seconde varangue dotée d'un garde-corps formé de demi balustres en bois. Un auvent fortement débordant vient interrompre la verticalité de la maison à la base de l'attique, ce dernier masquant une toiture en appentis. Le décor de la façade, d'inspiration classique, ne semble pas être celui des années 1830, probablement refait à l'occasion de travaux de restauration. Dans les années 1940, la famille Orré modifie aussi la distribution intérieure en complétant les pièces centrales du rez-de-chaussée par trois corps de logis en appentis.



Dans le respect des traditions

Le projet de réhabilitation de la maison par les Terres australes et antarctiques françaises pour en faire la résidence du préfet s'inscrit dans un contexte à forte valeur patrimoniale. Il s'agissait donc de respecter le style créole et l'architecture de la maison d'origine.

L'aspect extérieur de la case a ainsi été entièrement reconstitué en veillant à garder les caractéristiques qui font le charme de la maison : parois en clins de bois peints, menuiseries bois peintes, fenêtres à petits bois, couverture et descentes en zinc.

La Maison Orré est inscrite en totalité au titre de l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 22 octobre 1998, y compris le sol et ses aménagements, les murs de clôture, les portails et les grilles.

Imposante par son volume, cette maison dégage une forte impression de mise en scène, de théâtralité unique à Saint-Pierre.



Ce document a été imprimé sur du papier composé à 60% de fibres de canne à sucre et à 40% de fibres de bois issu de forêts gérées durablement.

Conception et crédits photos : © TAAF

Les Terres
australes
et antarctiques
françaises

La Maison Orré
Résidence du préfet, administrateur supérieur des TAAF
50 Rue Désiré Barquisseau, Saint-Pierre

La réhabilitation intérieure

Les aménagements intérieurs ont été entièrement refaits, soit à partir des matériaux d'origine lorsque ceux-ci pouvaient être conservés, soit remplacés par des matériaux équivalents.

La partie avant

La partie avant, en forme de barre, est parallèle à la voie publique. Elle abrite la varangue et deux pièces latérales identiques servant de bureau au rez-de-chaussée, de chambres à l'étage. A l'étage, une varangue vitrée surmontée d'une balustrade en bois tourné fait face à l'entrée.

La varangue

L'organisation de la maison est parfaitement symétrique. La varangue s'ouvre par quatre piliers de bois créant trois travées dans l'axe desquelles sont placées les trois portes fenêtres du salon. Elle est sobrement surmontée d'un bandeau orné de denticules. Le sol est dallé de marbre noir et blanc. L'ensemble est couronné d'un puissant entablement sans décor masquant la couverture qui donne un peu d'élévation à l'ensemble. Un large débord placé au dessus des fenêtres hautes les protège de la pluie.

La partie arrière

La partie arrière, de plan carré, comprend le salon et la salle à manger au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage situées de part et d'autre d'un couloir central. L'escalier à volée droite a entièrement été démonté et refait puis replacé à son emplacement d'origine. Pour des raisons de commodité domestique, la cuisine et la salle de bain avaient été aménagées, dans les années 1940 dans le bâtiment accolé à l'arrière de la maison. Désormais, la cuisine se situe dans le bâtiment principal et la salle de bain à l'étage.

L'ancienne cuisine

L'ancienne cuisine, à l'époque séparée de la maison pour éviter les risques de propagation d'incendie, est devenue un cellier. L'ancien évier en pierre a été restauré.

La réhabilitation extérieure

Les clôtures et pavements

Les clôtures donnant sur la rue Barquisseau ont été conservées et remises en état. Le portail gauche a été automatisé pour l'entrée des véhicules tandis que le portail central est resté manuel. L'allée latérale et le parking sont en béton coloré, de même que les abords latéral gauche et arrière de la case. Les dallages extérieurs sont composés de tomettes en terre cuite et en basalte pour les terrasses extérieures.

Les façades

Avant les travaux, les façades de la maison étaient peintes en blanc. Afin de renouer avec les traditions créoles qui privilégient les façades de couleur, la maison a été repeinte. Le choix de la couleur s'est porté sur le bleu lavande. En effet, cette nuance a été retrouvée, sous plusieurs couches de peinture, sur des planches qui constituaient lors de la construction de la maison en 1830 la façade extérieure.

La longère

La longère comprend désormais un espace de réception et un espace détente juste à côté de la piscine. Elle comprend également un espace clos pour le local technique de la piscine et le vestiaire. La partie close de la longère est en clins de bois ajourés et le toit en zinc profil sinus. Un ponton en teck bois relie la maison à la longère, dans le prolongement de l'allée reliant le portail d'entrée à la varangue.

Le jardin

Dans les années 60, les importants changements de la société créole affectent également les jardins. Les différentes variétés de rosiers cultivées par les soeurs Orré passent de mode progressivement. De nouvelles plantes font leur apparition, qui supportent mieux les conditions climatiques de la région. Du jardin de l'époque, il ne reste plus aujourd'hui que les deux bassins d'agrément aux contours chantournés et une partie des tuiles mécaniques faisant le contour des parterres de fleurs. Formant un dessin complexe, ce jardin fut un témoin exceptionnel de l'art des jardins «à la française» à La Réunion.

Le choix d'aménagement s'est porté sur un jardin d'agrément intimiste à forte connotation tropicale, qui se dévoile progressivement au détour des massifs. L'idée était d'adoucir les formes rigides du jardin à la française en y introduisant des plantes à massif à fort pouvoir florifères, des arbustes adaptés au littoral et des palmiers.

Le Conservatoire Botanique de Mascarin a choisi d'implanter des bois d'arnette, des veloutiers et des lataniers rouges. Ce choix est très symbolique car il ancre le jardin dans l'espace insulaire des Mascareignes et renoue avec la flore des origines présentes dans la région avant l'arrivée de l'homme. Toutefois, l'essentiel des végétaux retenus sont exotiques, parmi eux, des palmiers sabals qui en se développant présenteront des palmes aux larges dimensions et surtout un tressage remarquable des vieilles pennes au niveau du tronc. Des palmiers peluches ont aussi été sélectionnés pour leur rareté et l'aspect duveteux de couleur marron de leurs bourgeons terminaux qui tranchent avec la base sommitale de leur stipe qui est de couleur blanche.

Les pièces d'eau ont également été aménagées par le Conservatoire Botanique de Mascarin. Des guppys ont été introduits dans les bassins, des jacinthes, des laitues d'eau ainsi que des nénuphars et des papyrus. En s'éloignant vers l'arrière, la symétrie est progressivement rompue pour laisser place à un aménagement paysager plus libre avec la présence de nombreux palmiers qui mettent en valeur la piscine et le « pool house » dans le but de créer une zone de détente et de convivialité. Le contraste entre l'avant et l'arrière est important, ces deux espaces n'ayant pas la même fonction.

Le rendu final est un compromis entre un jardin à la française avec ses éléments historiques caractérisés par les parterres de tuiles, les bassins datés probablement de la seconde moitié du XIXème siècle, l'allée centrale et un jardin tropical moderne paysager.



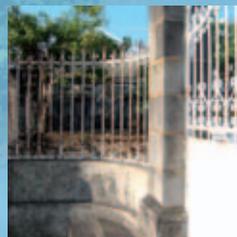
Salon intérieur



Varangue



Cuisine en construction



Clôture avant les travaux



Rénovation de la façade



Longère en travaux



Latanier rouge



Bassin du jardin avant



Vue d'ensemble